

Paris, le 5 juin 2008



Communiqué de presse

Véronique de HEMMER GUDME
nommée Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales de l'AFIC

Véronique de HEMMER GUDME, trente-neuf ans, anciennement inscrite au Barreau de Bruxelles et titulaire d'un DESS Droit des Affaires de l'Université d'Angers, a rejoint l'AFIC en qualité de Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales.

Après avoir débuté sa carrière au sein de la société ThyssenKrupp Ascenseurs, elle rejoint en 2000 le groupe Natixis Private Equity en tant que Juriste en ingénierie financière et puis Responsable Juridique.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 260 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 190 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

En 2007, les membres de l'AFIC ont investi plus de 12.6 milliards € dans plus de 1500 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française classe au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Contact Presse :

Image 7 - Albane de La Tour d'Artaise - Tel : 01 53 70 74 70 - adelatour@image7.fr